



A l'heure du Grand Paris, la Fnaim s'engage sur la prévention et la sécurité

Par Hakim CHALANE - ICH BUSINESS NEWS - Publié le 03/11/2014

Source Businessimmo - Publié le 03/11/2014

Gilles Ricour de Bourgies, président de la Fnaim Ile-de-France.

Aujourd'hui, avec les transports et les logements, la sécurité est devenue un enjeu stratégique dans la construction du Grand Paris. A l'occasion du Salon de la copropriété qui se tient les 5 et 6 novembre 2014, la Fnaim du Grand Paris rappelle que la sécurité est l'affaire de tous les citoyens et qu'elle-même s'engage, à travers son réseau de 2 200 adhérents, sur des actions de prévention en Ile de France.

Désormais acté, le Grand Paris va connaître une densification progressive de son territoire, avec la construction annoncée de 70 000 logements par an, ainsi que de nouveaux flux, avec ses 72 nouvelles gares. La question de la sécurité ne doit pas être sous-estimée car elle est, avec les transports et le logement, l'un des piliers de l'attractivité du Grand Paris.

Avec 72 nouvelles gares, lieux par nature plus sensibles en termes de sécurité, la menace pourrait se déplacer vers ces noeuds de communication. « C'est le rôle de tous de s'inscrire dans la prévention de ces nouveaux risques car l'insécurité a un coût, 5,6 % du PIB. C'est la raison pour laquelle la Fnaim du Grand Paris prendra activement part à la Commission sécurité qui verra le jour en 2015 », observe Gilles Ricour de Bourgies, président de la Fnaim du Grand Paris.

Car selon la Fnaim, logement et sécurité sont indissociables. L'insécurité a un coût qui a un impact évident sur celui du logement et compromet l'attractivité d'un territoire ainsi que la qualité de vie des particuliers. L'agent immobilier peut agir sur plusieurs plans : sa connaissance de terrain lui permet de conseiller d'une part les particuliers sur leur cadre de vie et d'autre part les autorités locales sur les risques et les solutions potentiels. Par ailleurs, les administrateurs de biens et les syndics de copropriété sont amenés, en cas de problèmes, à se coordonner avec les services de police ou de gendarmerie, en vertu des Conventions signées avec les pouvoirs publics. 12 d'entre eux ont été nommés référents sécurité, sous la coordination de Michel Terrioux, délégué général de la Fnaim du Grand Paris.

Leur action visera à informer et être à l'écoute des adhérents, se coordonner avec le référent de la préfecture de police ou gendarmerie ainsi qu'à assurer la remontée d'information des faits d'incivilité ou de délinquance qui leur sont signalés. De plus en plus de syndics autorisent, après le vote des copropriétaires en assemblée générale, les forces de police à pénétrer dans les parties communes des immeubles.